

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**DÉPARTEMENT
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 12 Octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le douze octobre

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Yssingaux sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

Présents : Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, Laurent MIRMAND, Jean-Michel EYRAUD, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Elisabeth ROYON, Didier PINOT, Frédéric GIMBERT, Michel JOUBERT.

Absents représentés et ont donné pouvoirs :

Paul BARD a donné pouvoir à Laurent MIRMAND
André DEFAY a donné pouvoir à Jean-Michel EYRAUD
Michel CHAPUIS a donné pouvoir à Michel JOUBERT
Laurent BERNARD a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT

Absents : Laurent DUPLOMB et Roland LONJON.

Nombre Membres

En exercice : 22

Présents :
16 TitulairesPouvoirs :
4Votants :
20 Pour
0 Contre
0 AbstentionsDate de la convocation :
06 Octobre 2022**Délibération n°**
2022.10.41**EMPRUNTS POUR LES ISDND ET DIVERS**

Le Syndicat doit faire un ou plusieurs emprunts pour couvrir les investissements connus à ce jour sur la période 2022 à 2024 pour un montant global de 5 millions d'euros.

Les investissements sont :

- 550 000 € pour le dévoiement de réseaux pour permettre la construction d'un casier d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés sur son site de Monistrol sur Loire.
- 3 500 000 € pour la construction de ce nouveau casier d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés sur son site de Monistrol sur Loire.
- 200 000 € pour des travaux sur les réseaux sur le centre d'enfouissement (ISDND) de St-Just Malmont.
- 500 000 € pour des travaux de couverture imperméable d'un ancien casier sur l'ancien centre d'enfouissement de Tence.
- 250 000 € pour divers travaux (barrières déchetteries, ...).

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'un ou plusieurs emprunts pour un montant maximum global de 5 000 000 € pour le financement des travaux sus cités.

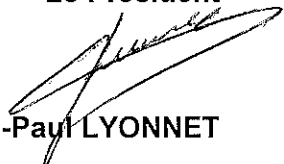
- **CHARGE** le Président d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir les meilleures conditions de souscription de cet emprunt auprès des différentes sociétés bancaires.

- **AUTORISE** le Président à signer la souscription de cet emprunt aux meilleures conditions et le **CHARGE** de son remboursement sur la durée la plus adaptée et la plus avantageuse pour le Syndicat.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

S.Y.M.P.T.O.M
17, Rue du Général de Chabron
BP 20029
43120 MONISTROL SUR LOIRE
Tél : 04 71 75 57 57

Le Président


Jean-Paul LYONNET